

Département
du Doubs

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 28 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le vingt-huit mai,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre
d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude
GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai.

N° 61/18/1

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 18 mai 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 4 juin 2018,

Objet de la délibération :

Compte administratif 2017
Chaufferie bois

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 73
- Absents : 24
 - Dont suppléés : 3
 - Dont représentés : 8
 - Excusés : 2
 - Non excusés : 11
 - Arrivé après vote CA : 1
- Votants : 84

Résultat du vote

- Pour : 84
- Contre : 0
- Abstention : 0

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. M. Porteret Jean-Claude à Mme Laurence Breuillot, M. Moniotte Jacques à M. Faivre-Pierret Christophe, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme
Procuration	Magneron Monique à Mme Petitot Marie-Jeanne, M. Chaussarot Michel à M. Hebert Guy, M. Petetin Yves à M. Barbey Henri, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Groshenry Maxime à M. Vergéy André
Suppléé(e)s	M. Vermot-Desroches par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Bole Léon par M. Vouillot Jean-Bernard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe,
Excusé(e)	Mme Boucon-Galimard Sabrine, M. Nicolet Jean-Paul
Absent(e)s	Mmes Faillenot Maryse, Breuillot Christine & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Chatelain Claude, Simon Gilles & Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mme Sarah FAIVRE, 1^{ère} vice-présidente, donne lecture aux conseillers communautaires, après que M. le Président de la CCLL se soit retiré, du Compte Administratif 2017 du budget Chaufferie Bois de Amancey qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
194 467.98 €	156 684.58 €	- 37 783.40 €
Report déficit 2016		- 256 577.02€
Résultat cumulé 2017		- 294 360.42 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
61 744.94 €	57 229.45 €	- 4 515.49 €
Report déficit 2016		- 95 150.05 €
Résultat cumulé 2017		- 99 665.54 €

Elle propose à l'assemblée d'affecter les résultats de la manière suivante :

Au compte D 001 (DI) - 99 665.54 €
Au compte D 002 (DF) - 294 360.42 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180528-61-18-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2018



Les membres présents à l'unanimité :

1. Approuvent le compte administratif 2017 du budget annexe **Chaufferie Bois Amancey** dont le résultat de clôture fait apparaître :
 - un déficit de fonctionnement de - 294 360.42 €
 - un déficit d'investissement de - 99 665.54 €

2. Décident d'affecter comme suit les résultats au budget **Chaufferie Bois Amancey** 2018 :
 - Au compte D 001 (DI) - 99 665.54 €
 - Au compte D 002 (DF) - 294 360.42 €

Fait et délibéré en séance, le 28.05.18
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président

Communauté de Communes
Loue Lis
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180528-61-18-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2018

